

Mot du maire

Madame, Monsieur,

Veillez trouver le bulletin municipal édition 2023.

Comme vous avez pu le constater en 2022 et en ce début 2023, nous avons réalisé des travaux de rénovation de la salle des fêtes, et installé une aire de jeu derrière cette dernière. Nous avons également rénové et agrandi le terrain de pétanque.

En cette période de crise énergétique, nous avons mis en place l'extinction des éclairages publics de 23h30 à 6h00. Nous avons sollicité le syndicat d'électricité pour mettre en place un éclairage LED.

Cette année, nous avons décidé de ne pas augmenter les taxes locales.

Dans cette édition, vous trouverez des informations utiles sur les sites officiels pour les changements de carte grise, carte d'identité, etc. ainsi que des mises en garde sur les sites frauduleux et/ou SMS frauduleux.

Toutes ces informations sont également disponibles sur l'application cityall de notre commune.

N'hésitez pas à la télécharger, elle est gratuite, et sans abonnement.

Enfin, vous allez découvrir les nouveaux membres du comité des fêtes.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Cédric Rougé

Les finances

Voici le Bilan financier de la commune pour 2022 :

Total des Recettes : 336 589 €

Total des Dépenses : 245 776 €

Nous avons terminé l'année 2022 avec un excédent de 90 813 €

Voici le budget prévisionnel 2023 :

Recettes 350 555 €

Dépenses 350 555 €

Un budget est un prévisionnel, et il doit être équilibré entre les dépenses et les recettes

Les 90 813 € d'excédent de 2022 ont été intégrés au 350 555 €

Taxes locales 2023

Les taxes locales restent inchangées cette année pour la commune

Taxe Foncière sur les propriétés bâties : **32.39 %**

Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : **58.34 %**

Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale (THRS) : **15.29 %**

ETAT CIVIL 2022-2023

Les NAISSANCES sur la commune :

- ❖ Leelee BARTHERE, née le 10 septembre 2022

Les MARIAGES sur la commune :

- ❖ M Benjamin DRACOS et Mme Camille LORDEZ le 07-juillet 2022

Les DÉCÈS sur la commune :

- ❖ M Guillaume REIG le 23 septembre 2022 (accident de la circulation)
- ❖ M Roger DEROSIN le 7 mai 2023.

Communication municipale

Nouveau sur cityall, l'onglet ECOWATT.



Réduisons nos consommations énergétiques en réalisant des écogestes.

Pour plus d'informations sur la météo de l'électricité et les conseils pour moins consommer, rendez-vous sur <https://www.monecowatt.fr/>

Toutes les informations sur ce bulletin municipal sont également disponibles sur CITYALL, dans le fil d'actualité ou bons plans et infos

Le **site de la commune** a été mis à jour, l'adresse du site est <http://mairie-albiac31.fr/> lien disponible également sur cityall dans le partie MAIRIE. N'hésitez pas à revenir vers vous si vous souhaitez avoir d'autres informations sur le site.



Retrouvez également les informations de notre intercommunalité sur leur site : <https://www.terres-du-lauragais.fr>

BÂTIMENTS COMMUNAUX

La salle des fêtes :

TRAVAUX :

Nous avons rénové entièrement la salle des fêtes du sol aux murs. Remplacement des fenêtres et de la porte donnant sur la place derrière le foyer.

Les travaux réalisés ont été subventionnés à 40 % par le conseil départemental

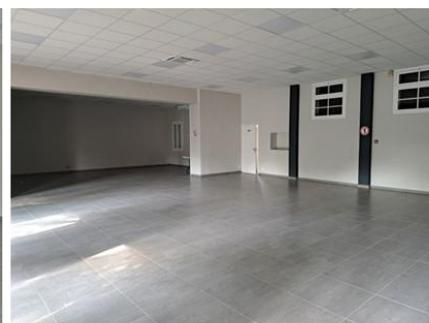
Voici quelques photos :



Avant réfection du sol ↑



↓ Après travaux



LOCATION :

Nous vous informons par cette occasion que depuis le 1^{er} avril 2022, le tarif de la salle des fêtes a été modifié.

Le tarif est à ce jour à 100 € la location pour le week-end. Il vous sera demandé 2 chèques de caution, l'un de 1200 € (en cas de dégradations) et l'autre de 300€ (pour le ménage si celui-ci n'est pas réalisé correctement). Il n'y a pas de vaisselle mise à disposition.

Il est toujours **possible** de vous **prêter** des **tables** et des **chaises** pour des événements à votre domicile.

L'ancienne mairie :

L'ancienne mairie a été mise à disposition des associations pour leurs réunions



SIPOM

Informations pratiques

Les encombrants

Un service de collecte des encombrants à domicile est proposé par le SIPOM de Revel pour les objets ne rentrant pas dans une voiture et pour lesquels vous n'avez pas la possibilité de les déposer en déchèterie.

La prise de rendez-vous se fait par **téléphone au 05 62 71 22 83**.

Le délai de ce service est de 3 semaines minimum, si vous souhaitez un enlèvement plus rapide, un montant de 30 € par objet vous sera demandé.

Que pouvons-nous mettre aux encombrants ?

Les déchets concernés sont les canapés, armoires, matelas, sommiers abimés, tables, frigos, congélateurs, gros téléviseurs,...

Ne seront pas ramassés : les gravats, les végétaux, les produits dangereux, les pneus, les bouteilles de gaz, les cartons, les chaises et les petits objets



Afin de faciliter le stockage et le transport de vos déchets ménagers, des cabas sont mis à votre disposition à la mairie.

Vous pouvez demander gratuitement un composteur auprès du SIPOM,

- sur leur site <https://www.sipom.fr/fr/nos-dechets/moins-jeter/reserver-un-composteur.html>
- par téléphone 05 62 71 22 83.

Les déchets verts

Pour une grande partie (herbe, petits branchages) : le **mulching** et le **compostage** sont de très bonnes solutions.

Pour les branches un peu plus grosses ou en plus grande quantité, le **broyage** est la solution adaptée.



Les particuliers souhaitant bénéficier de ce service doivent contacter le SIPOM au 05.62.71.22.83.

Il y a du **NOUVEAU** !

100% DES EMBALLAGES SE TRIENT

Les emballages et papiers sont acheminés au centre de tri TRIFYL, à Labruguière (87) pour être séparés par matière et préparés pour le recyclage.

C'EST UN EMBALLAGE OU UN PAPIER ?
DIRECTION LE BAC JAUNE ! • D'INFO SUR TRIFYL.FR

LE SAVIEZ-VOUS ?

- 1 pack d'eau recyclé = 1 nouveau pack d'eau
- Barquette en plastique = Mousse isolante
- 251 cartouches = 1 vélo

N'OUBLIONS PAS DE TRIER AUSSI...

- Bouteilles, pots et bocaux en verre
- Vêtements, chaussures, petite menuiserie et fleg de maison. Même sèche, trouée et déchirée.

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

CITEO

TRIFYL

TARN | HAUT-LANUEDOC LAURAGAIS | MINERVOIS

100% DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS SE TRIENT !

COMME D'HABITUDE... ➤

- LES FLACONS, BOUTELLES ET BIDONS EN PLASTIQUE
- LES CARTONS ET LES BRIGUES ALIMENTAIRES
- LES PAPIERS
- LES EMBALLAGES METALLIQUES

➤ LES NOUVEAUX... ➤

- TOUS LES BOTTES ET BARRIQUETTES
- TOUS LES POTS ET TUBES
- TOUS LES SACS, SACHETS ET FILMS
- TOUS LES PETITS EMBALLAGES METALLIQUES

À trier en **vrac** et bien vidés !

AVEC LEUR BOUCHON, COUVERCLE OU OPERCULE !

Une question sur le tri ? triercestdonner.fr



Le comité des fêtes d'ALBIAC

Président :

Adrien Melendez



Vice-président :

Clément Cassan



Trésorier :

Florian Rocaché



Trésorière adjointe :

Maryse Cassan



Secrétaire :

Joanna Basso



Secrétaire :

Hugo Rocaché



Nouveau comité pour de nouvelles expériences. Notre objectif, animer le village, vous proposer des moments de rencontres, des sorties, créer des évènements, ..., tel est le carnet de route du nouveau comité des fêtes.

Nous contacter :

- cdfalbiac@gmail.com
- 06.23.53.73.25

Nous suivre :



<https://www.facebook.com/profile.php?id=100091786226175&mibextid=LQJ4d>



https://instagram.com/comite_des_fetes_albiac31?igshid=YmMyMTA2M2Y=



Animations du Comité des fêtes



Vide Grenier - dimanche 18 juin

Réservez votre WEEK END du 27 au 30 juillet pour notre fête locale

jeudi  : belote

vendredi  : soirée tapas

samedi  après midi : concours de pétanque

Samedi  soir : spectacle Brésilien, repas et soirée dansante

Dimanche  : messe à 11h00 avec le coq Revelois dépôt de gerbe et apéritif offert par la municipalité

Association de chasse d'Albiac - ACCA

L'association de chasse d'Albiac. Le bureau remercie les propriétaires terriens chasseurs et non chasseurs ainsi que le conseil municipal d'Albiac. Depuis cette année, la mairie nous a permis d'avoir à disposition l'ancienne mairie pour les associations de la commune, dont les chasseurs sont très reconnaissants.

Cette association comprend une vingtaine de chasseurs de droits et d'extérieurs.

Pour l'année 2022-2023, nous avons pu réguler l'espèce nuisible du renard au nombre de 12.

Nous bénéficions d'un plan de chasse chevreuils. Et cette année, pour la première fois, nous avons le plaisir de partager avec vous **deux chevreuils à la broche le dimanche 11 juin à 12h30** (à l'issue de l'assemblée générale).

Ce repas convivial vous permettra de découvrir notre passion autour d'une bonne assiette ! 😊

Le bureau de l'ACCA d'Albiac

Information pratique :



Renouvellement Carte d'identité et passeport.

Nous vous informons que le délai d'obtention de rendez-vous pour les renouvellements de papiers d'identité est excessivement long. A ce jour le délai est de 6 mois environ pour les prises de RDV. Pensez à anticiper pour cet été.

Vous pouvez trouver les dates et les mairies disponibles en ligne sur le site :

<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/> (attention toutes les mairies ne sont pas référencées ...). Vous pouvez dans ce cas réserver en ligne sur leur site. Par exemple Lanta : <https://www.lanta.fr/passeport-biometrique/>

il est possible de se préinscrire également en ligne : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

Le formulaire papier est également disponible à la mairie



ALERTE aux MESSAGES FRAUDULEUX

Vous avez reçu un message (mail ou SMS) pour la commande d'une vignette Crit'Air ?

Ce message vous invite à suivre un lien vers un site d'apparence officielle où on vous demande vos informations personnelles et vos coordonnées de carte bancaire ? Attention ! Vous êtes face à une tentative d'**hameçonnage**.

L'objectif des cybercriminels est de dérober vos informations personnelles et bancaires pour en faire un usage frauduleux. Nous vous invitons à consulter le site <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/lhameconnage-a-la-vignette-critair>

Il n'existe qu'un seul site officiel pour réaliser vos démarches relatives à l'obtention de la vignette Crit'Air : www.certificat-air.gouv.fr.

Pour vos démarches d'immatriculation : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

Pour toutes vos demandes : <https://www.service-public.fr/>



Nouvelle obligation déclarative fiscale

Vous êtes propriétaire d'une maison, d'un appartement ?

Vous avez pour obligation de déclarer **avant le 30 juin 2023** la situation d'occupation de tous vos locaux d'habitation. Sur <https://www.impots.gouv.fr>

La Direction générale des finances publiques demande à tous les propriétaires de saisir le formulaire **(en ligne uniquement)** pour chacun des logements que vous possédez. L'idée est de renseigner l'Etat sur les personnes occupant l'ensemble des logements et à quel titre. Une démarche à effectuer pour votre résidence principale, secondaire ou bien loué et depuis votre espace [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr), rubrique « mes biens immobiliers ».

👉 Comment je déclare ?

→ Si vous êtes un particulier :

Connectez-vous sur Votre espace particulier > Biens immobiliers

→ Si vous êtes un professionnel :

Rendez-vous sur Votre espace professionnel > Démarches > Gérer mes biens immobiliers

❗ Le service est ouvert toute l'année, 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

❗ En cas de question ou de difficulté pour effectuer cette démarche, vous pouvez contacter le numéro d'assistance des usagers particuliers au 0 809 401 401 (numéro non surtaxé)

❗ Pour en savoir plus : <https://www.impots.gouv.fr/actualite/gerer-mes-biens-immobiliers-un-nouveau-service-en-ligne-pour-les-usagers-proprietaires-1>

Tableau de bord Prélèvement à la source Paiements Documents **Biens immobiliers** Déclarer Autres services

Tableau de bord > Biens immobiliers

BIENS IMMOBILIERS Service available in English

MES BIENS

Filterer les biens (par adresse) Résidence principale : Vous devez déclarer « occuper » tous vos biens situés à cette même adresse (cave, cellier, buanderie, garage) Détailler les biens

 Maison AURIN (HAUTE) Rue des champs 150m ² 9 pièces Déclaration d'occupation Consulter	 Cave, cellier, buanderie... AURIN (HAUTE) Rue des champs 15m ² Déclaration d'occupation Consulter	 Garage AURIN (HAUTE) Rue des champs 30m ² Déclaration d'occupation Consulter	 Maison BARCARES ORIENTALES (PYRENNEES) Rue du bord de mer 90m ² 4 pièces Déclaration d'occupation Consulter
--	---	--	---